



Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis

## **L'ART DOIT RESTER VIVANT!**

**Diffuseur en art vivant : maillon essentiel entre création et citoyen**

Mémoire remis au Ministère de la culture et des communications du Québec  
dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle du Québec

3 juin 2016

## TABLE DES MATIÈRES

<b>SYNTHÈSE</b> .....	3
<b>PRÉAMBULE</b> .....	4
<b>BREF RETOUR HISTORIQUE</b> .....	5
<b>VISION, VALEURS ET PRINCIPES</b> .....	5
<b>ÉLÉMENTS D’ENVIRONNEMENT, IMPACTS ET ENJEUX</b> .....	8
<b>PRINCIPES FONDATEURS D’UNE POLITIQUE RENOUVELÉE : LE RÔLE DES ORGANISMES DE DIFFUSION</b> .....	13
<b>CONCLUSION</b> .....	15
<b>ANNEXE 1</b> .....	18
<b>ANNEXE 2</b> .....	20

## SYNTHÈSE

Considérant que la relation entre citoyens et culture est au cœur du mandat des organismes de diffusion, le présent mémoire s'appuie sur trois **considérations majeures** qui sous-tendent les préoccupations élaborées ultérieurement:

- La relation du citoyen aux arts et plus précisément aux arts vivants
- L'accessibilité sur l'ensemble du territoire du Québec à des œuvres professionnelles, toutes disciplines en arts de la scène confondues et conséquemment la vitalité culturelle des régions
- La capacité des organismes à s'adapter aux grandes mutations technologiques qui interviennent dans l'accueil de nouvelles formes, dans la façon de rejoindre le citoyen dans ses modes de fréquentation de la culture

Il évoque également succinctement la vision ainsi que les valeurs et principes que nous souhaitons défendre en rapport avec le document de contexte élaboré par le Ministère.

Il a été élaboré en tenant compte des **éléments d'environnement** suivants, dont nous préciserons les **impacts et les enjeux** :

- Compressions budgétaires d'un financement déjà déficient
- Modifications sociodémographiques de la population
- Accessibilité intellectuelle et financière aux œuvres
- Difficulté à rejoindre le jeune public et impact des pressions du milieu scolaire
- Changements dans les comportements et les pratiques culturelles, notamment dans la fréquentation des arts vivants
- Défis de programmation
- Concurrence, complémentarité et réseautage
- Promotion et mise en marché dans l'environnement numérique et face à l'évolution des médias
- Besoins en matière de professionnalisation

Il s'attarde ensuite sur le rôle que peuvent jouer les organismes de diffusion dans la mise en œuvre de certains des **principes fondateurs** d'une politique renouvelée, évoqués par le Ministère soit :

- L'engagement renouvelé de l'État
- L'accès, la participation et la contribution de tous à la culture
- La protection de la liberté d'expression et de la liberté artistique
- La reconnaissance de la diversité
- La recherche d'équité

Auxquels nous nous permettrons d'ajouter :

- La reconnaissance et le soutien à la pratique professionnelle

Des recommandations jalonnent ce mémoire et sont regroupées à l'Annexe 2.

Une conclusion établit finalement ce que RIDEAU considère comme prioritaire.

## PRÉAMBULE

### Des préoccupations du milieu de la diffusion des arts vivants<sup>1</sup>.

L'art est une conversation entre citoyens qui échangent sur leur vision du monde. La relation au citoyen pour le milieu de la diffusion se traduit essentiellement dans l'accompagnement du loisir culturel et du développement artistique ainsi que dans l'accessibilité et le développement des publics. À l'étude des documents produits par le Ministère de la Culture et lors de concertations avec le milieu, des principes et priorités sont ressortis clairement. Nous y reviendrons tout au long de ce mémoire. D'entrée de jeu, énonçons les principales préoccupations qui en sous-tendent l'articulation :

- **La place des arts dans l'univers de la culture**
- **Les arts vivants comme incarnation de la créativité de notre société**
- **L'évolution de l'univers numérique et la redéfinition de la notion de spectacle**
- **La valorisation de la pratique professionnelle, plus particulièrement en arts vivants, sa diffusion et sa fréquentation**
- **La relation de l'artiste au citoyen et la relation du public aux œuvres d'artistes professionnels**
- **Le mandat des diffuseurs et les outils mis à leur disposition**
- **L'augmentation des propositions artistiques et la stimulation de la fréquentation**

*L'art est une conversation entre citoyens qui échangent sur leur vision du monde.*

- **L'accès intellectuel et financier du citoyen aux propositions artistiques professionnelles**
- **Les notions de concurrence et de complémentarité dans un contexte de démultiplication des lieux de diffusion et l'importance des réseaux dans l'écologie de la circulation du spectacle**
- **L'évolution des pratiques dans la façon de fréquenter la culture**
- **La vitalité culturelle de toutes les régions du Québec**
- **La nécessité du développement professionnel des travailleurs et travailleuses en culture**

Nous souhaitons d'emblée formuler trois recommandations visant à mener une réelle réflexion sur la diffusion des arts vivants et à en favoriser, voire en valoriser la fréquentation.

#### **Recommandation 1 :**

La politique de la diffusion aura 20 ans en 2017. Devant l'évolution, voire la révolution qui s'opère quant à la fréquentation de la culture en général et des arts de la scène en particulier, il nous apparaît essentiel que soit menée une réflexion concertée sur les enjeux et les défis de la diffusion et de la fréquentation en considérant notamment les concepts de développement des publics et de médiation culturelle.

**Recommandation 2 :** La démarche de renouvellement de la Politique culturelle ne peut faire l'économie d'un examen de la politique de diffusion. Nous recommandons qu'une démarche d'actualisation de la politique de la diffusion, qui intègre des diffuseurs en fonction, soit amorcée dès la fin

<sup>1</sup> Le terme « arts vivants » est synonyme de « spectacles vivants » et se définit, selon [Larousse.fr](http://Larousse.fr) de la façon suivante : « spectacle qui se déroule en direct devant un public ». Pour les fins de ce mémoire, nous privilégierons le terme « arts vivants », qui englobe les manifestations

*in situ*, les arts de la rue, etc., autant d'activités qui font partie des programmations de nos membres. À ce titre, il nous apparaît d'ailleurs important que la politique intègre un lexique qui définira certains termes.

des consultations visant le renouvellement de la Politique culturelle

**Recommandation 3 :** Que le ministère<sup>2</sup> appuie et soutienne les initiatives du milieu visant à valoriser la fréquentation des arts de la scène, toutes disciplines confondues.

## BREF RETOUR HISTORIQUE

Vous trouverez à l'Annexe 1 un historique plus complet de l'évolution de RIDEAU

Lorsque la première politique culturelle du Québec fut adoptée en 1992, le réseau de diffusion des arts de la scène était en pleine structuration.

À mesure que se professionnalisait cette activité et que se développaient des infrastructures un peu partout sur le territoire, un réseau d'accueil des arts vivants s'articulait de mieux en mieux. Créé en 1978, Le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) allait devenir un modèle de réseautage et faire école au-delà de nos frontières.

Les membres de RIDEAU ont pour premier mandat de permettre la rencontre entre manifestations artistiques et citoyens. Le réseau favorise donc l'accueil et la circulation de spectacles ou de manifestations en arts

vivants de toutes disciplines sur l'ensemble du territoire du Québec.

RIDEAU, dans un souci de documenter l'offre, devient également au fil des ans l'organisateur de la Bourse RIDEAU — dont 2017 marquera le 30e anniversaire — rencontre devenue incontournable pour les intervenants de l'ensemble de la chaîne du spectacle. L'événement constitue aujourd'hui le plus important marché francophone des arts de la scène en Amérique.

## VISION, VALEURS ET PRINCIPES

Citons ici le document de contexte élaboré par le Ministère : *... une politique doit refléter les valeurs sociétales auxquelles adhère une*

*collectivité. Elle est porteuse d'une vision : elle énonce les orientations et les objectifs à atteindre sur un sujet d'intérêt public par un gouvernement ou une collectivité. C'est également à l'intérieur de cette politique que s'incarnent les principes*

*qui pourront favoriser une présence accrue de la culture, de l'art et des artistes dans toutes les sphères de la société.*

Ce sont des mots-clés qui ont guidé notre réflexion.

### La Bourse RIDEAU en moins de deux minutes :



<sup>2</sup> Lorsque nous évoquons les actions ou postures souhaitées du Ministère, il faut lire le MCC et ses Sociétés d'État.

**Il faut toutefois souligner qu'il est essentiel qu'une politique, pour faire œuvre utile, soit rapidement assortie d'un plan d'action.** Or qui dit action dit « terrain ». Il importe donc que les milieux concernés soient complices de ce plan d'action.

**Recommandation 4 :** Qu'un plan d'action soit rapidement mis en place et que son élaboration fasse l'objet d'échanges avec les milieux concernés.

Les pages qui suivent font état de la vision de RIDEAU ainsi que des valeurs et des principes que défend l'organisme dans le présent contexte.

## VISION

### NOUS AFFIRMONS QUE :

Les arts vivants sont l'une des formes les plus accessibles de l'incarnation de la créativité d'une société. Ils jouent un rôle de premier plan dans l'évolution de la création. Ils participent à l'évolution de la citoyenneté culturelle et à la vitalité du milieu de vie. Ainsi, dans le processus actuel de renouvellement de la Politique :

### NOUS ADHERONS :

- À la présente démarche qui veut que la société québécoise se dote d'une politique culturelle renouvelée, en considérant un environnement en profonde mutation
- Au renforcement de l'interaction entre la politique culturelle et les politiques d'autres secteurs, notamment en ce qui a trait aux

- ministères de l'éducation, de la famille et de la santé
- À la nécessité de faire le lien entre les préoccupations des acteurs du milieu et celles des citoyens
- À l'absolue nécessité de favoriser le rayonnement de notre culture à l'étranger
- À la vision de la culture comme indissociable des dimensions économique, sociale et territoriale qui, par la circulation des arts vivants, rayonne pour l'ensemble des citoyens
- À la reconnaissance de l'importance du numérique comme outil de démocratisation, de prosomation<sup>3</sup>, mais aussi comme vecteur bidirectionnel entre centres urbains et régions favorisant la vitalité de tout le territoire

### NOUS QUESTIONNONS :

- La position du citoyen au cœur du développement culturel qui « estomperait la frontière entre pratique en amateur et création professionnelle »<sup>4</sup>. Nous croyons que cette vision mérite d'être précisée auprès des milieux concernés
- Le renouvellement d'une politique culturelle qui considérerait que la notion de citoyenneté culturelle commande qu'une politique se limite à répondre aux besoins et aux attentes du citoyen.

<sup>3</sup> « On peut définir le "prosommateur" comme un individu qui prend part à la production du produit qu'il va consommer. » Moulart, Antonin. 2008. [http://antonin.moulart.org/l-avenement-du-](http://antonin.moulart.org/l-avenement-du-prosommateur-et-le-declin-du-consommateur/)

[prosommateur-et-le-declin-du-consommateur/](http://antonin.moulart.org/l-avenement-du-prosommateur-et-le-declin-du-consommateur/)

<sup>4</sup> Renouvellement de la politique culturelle, Cahier de consultation, p.17

## VALEURS

### NOUS AFFIRMONS QUE :

La culture, la création d'œuvres et leur diffusion doivent être considérées pour leur valeur intrinsèque. La diffusion, maillon ultime de la chaîne du spectacle, se doit d'être à l'écoute du citoyen tout autant que d'encourager la recherche et le développement, voire l'audace en arts de la scène. Cet équilibre constitue un défi constant dans l'élaboration des programmations et des actions en développement des publics ainsi qu'en médiation culturelle.

### NOUS ADHERONS A :

- L'affirmation de la langue française comme assise de l'identité culturelle québécoise
- Une meilleure intégration des réalités autochtones
- La reconnaissance de la richesse du pluralisme culturel

### NOUS QUESTIONNONS :

- La volonté des instances publiques de valoriser la fréquentation des arts de la scène dès le plus jeune âge
- La capacité de l'État québécois de se doter des moyens nécessaires à une réelle équité de la diffusion sur le territoire qui ne se ferait pas au détriment des travailleurs culturels et grâce au surinvestissement des ressources humaines devenu dans bien des cas, invivable.

***L'un des grands enjeux dans l'actualisation de la politique culturelle est le positionnement de la médiation citoyenne (le faire faire) et la médiation artistique (connaissance de l'œuvre).***

***- Guy Boulanger, SPEC du Haut-Richelieu***

## PRINCIPES

### NOUS AFFIRMONS QUE :

L'accessibilité à des propositions artistiques diversifiées en art de la scène doit se manifester sur tout le territoire. La fréquentation des arts professionnels doit être encouragée dès le plus jeune âge. Aussi, la diffusion dans des lieux professionnels demeure-t-elle un outil fondamental pour favoriser cette présence nécessaire des arts vivants sur l'ensemble du territoire. De plus, l'expérience du spectateur, dans l'éclatement des façons de fréquenter la culture, doit désormais être considérée comme une constituante clé.

### NOUS ADHERONS A :

- Une démarche qui favoriserait une meilleure connaissance de la réalité actuelle : la pluralité des formes en création, la multiplicité des lieux de diffusion et les différentes pratiques de fréquentation.

### NOUS QUESTIONNONS :

- La capacité de nos instances et du milieu à dresser un portrait qui permette de suivre de près l'évolution constante des éléments d'environnement, notamment sur le plan technologique.
- La prise en compte du lien entre arts vivants et technologie qui se manifeste de plus en plus et ne doit pas être négligée dans les considérations entourant l'évolution des domaines de la culture dans l'environnement numérique.

## ÉLÉMENTS D'ENVIRONNEMENT, IMPACTS ET ENJEUX

Dans le contexte dans lequel évolue la diffusion des arts de la scène, beaucoup de changements se sont opérés entre 1992 et 2016, qui militent en faveur d'une révision de la politique culturelle. Des éléments doivent être pris en compte pour assurer la pérennité de la diffusion des arts professionnels. Ainsi, l'un des grands enjeux dans l'actualisation de la politique culturelle est le positionnement de la médiation citoyenne (le faire faire) et la médiation artistique (connaissance de l'œuvre). En matière de diffusion et de médiation, la situation est peu documentée depuis 2007, alors que RIDEAU invitait tout le milieu à une réflexion concertée au premier [Forum national sur la diffusion des arts de la scène](#).

Nous admettons donc que beaucoup des affirmations qui suivent sont de nature empirique. Il nous est apparu important d'identifier les éléments d'environnement qui modulent l'intervention des diffuseurs, d'en dégager des impacts vérifiés sur le terrain et des enjeux qui déjà se profilent, et d'élaborer des recommandations. Certaines de ses recommandations, plus pragmatiques,

pourront être considérées lors de l'élaboration du plan d'action lié à l'adoption d'une politique culturelle renouvelée ou de l'actualisation souhaitée de la Politique de la diffusion.

Les éléments d'environnements que nous étudierons sont les suivants :

*Le diffuseur est un médiateur auprès de la population en général et auprès de segments en particulier, par exemple d'après l'âge ou les caractéristiques ethnoculturelles. Ce rôle social qu'il convient de mieux définir et d'incorporer à la définition même de la profession de diffuseur doit être reconnu et soutenu par ses partenaires.*

- George Comtois, Forum national de la diffusion des arts de la scène (2007)

- **Compressions budgétaires d'un financement déjà déficent**
  - **Modifications sociodémographiques de la population**
  - **Difficulté à rejoindre le jeune public et impact des pressions du milieu scolaire**
  - **Changements dans les comportements et les pratiques culturelles avec l'évolution de l'univers numérique notamment dans la fréquentation des arts vivants**
- **Multiplicité de l'offre et des lieux de diffusion**
- **Concurrence, complémentarité et réseautage**
- **Professionnalisation**
- **Promotion et mise en marché dans l'environnement numérique et face à l'évolution des médias**
- **Accessibilité financière et intellectuelle.**



<b>ÉLÉMENTS D'ENVIRONNEMENT, IMPACTS, ENJEUX (DÉTAILS)</b>	
<b>COMPRESSION D'UN FINANCEMENT DÉJÀ DÉFICIENT</b>	
<p>Dans bien des cas, les organismes de diffusion n'arrive plus à équilibrer leur budget en élaborant des programmations équilibrées entre œuvres à risque et valeurs plus sûres. De plus, les ressources humaines, souvent très limitées, s'épuisent. Le financement demeure un enjeu majeur et l'important apport économique de la diffusion justifie qu'elle soit mieux soutenue.</p>	
Impacts	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déficits qui s'accumulent = moins de circulation des artistes dans les saisons à venir</li> <li>• Grande difficulté à financer des ressources humaines et techniques</li> <li>• Grande difficulté de fidélisation des employés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le financement les interventions soutenant la prise de risque</li> <li>• Faciliter les partenariats là où ils peuvent être viables</li> <li>• Impliquer d'autres Ministères et Sociétés d'État</li> </ul>
<p><b>Recommandation 4 :</b> Compte tenu de la réalité pluridisciplinaire de ses membres, RIDEAU souhaite travailler avec le Ministère, le CALQ et la SODEC à la création d'un fonds d'appariement dédié à la diffusion des arts de la scène professionnels de toutes disciplines sur l'ensemble du territoire favorisant la prise de risque et le développement.</p>	
<b>MODIFICATIONS SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION</b>	
<p>Toutes les régions du Québec font face au vieillissement de la population et à la migration des populations vers les centres urbains. Bien que les communautés culturelles ne soient pas encore manifestement présentes dans toutes les régions sur le territoire, c'est une donne à considérer pour l'avenir.</p>	
Impacts	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de fréquentation dans certaines régions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rejoindre les communautés culturelles</li> <li>• Maintenir une diversité de l'offre</li> <li>• Outiller la culture en la reconnaissant comme objet de rétention des populations dans les régions</li> </ul>
<p><b>Recommandation 5 :</b> Compte tenu des investissements consentis en création depuis la mise en place de la politique en 1992, il importe que la Politique renouvelée prenne en compte les enjeux de fréquentation des arts professionnels. Nous recommandons que soit mise en place une campagne de valorisation. De plus, la politique devrait induire la mise en place de mécanismes de financement impliquant d'autres ministères – notamment ceux de l'Éducation, de la Famille et de la Santé— et certaines sociétés d'État.</p>	

## DIFFICULTE A REJOINDRE LE JEUNE PUBLIC ET IMPACT DES PRESSIONS DU MILIEU SCOLAIRE

La création et la diffusion jeune public sont aux prises avec des problématiques systémiques qui ont été largement documentées. Les événements des dernières années ont favorisé un rapprochement des milieux de la création, de la production et de la diffusion et une meilleure compréhension des enjeux globaux. Mais le chaînon qui lierait systématiquement l'éducation et la culture est toujours manquant.

Impacts	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse drastique de fréquentation</li> <li>• Difficulté d'avoir une concertation systémique avec le milieu scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La concertation entre culture et éducation</li> <li>• La reconnaissance des lieux professionnels de diffusion comme 3<sup>e</sup> lieux</li> <li>• La famille comme premier vecteur d'encouragement à la fréquentation</li> </ul>

### Recommandations :

6. Prendre en considération les seize recommandations élaborées dans le document [Vers une politique du théâtre professionnel pour le jeune public](#) (2013).
7. Plus spécifiquement, intégrer à la Politique culturelle la notion de fréquentation assidue des arts professionnels par les jeunes du Québec, favorisant ainsi la mise en place d'une réelle concertation qui interpelle tant le ministère de l'Éducation que ceux de la Famille et de la Santé. À ce titre, la collaboration entre Muni-Spec et la Commission scolaire Pierre-Neveu devrait faire école (tel que décrit aux pages 19 à 23 des [Actes suivants](#)).
8. Favoriser la mise en place, en collaboration avec le milieu universitaire, d'une recherche sur la relation entre la santé et la fréquentation des arts.

## CHANGEMENTS DANS LES COMPORTEMENTS ET LES PRATIQUES CULTURELLES AVEC L'ÉVOLUTION DE L'UNIVERS NUMÉRIQUE NOTAMMENT DANS LA FRÉQUENTATION DES ARTS VIVANTS

Plusieurs des impacts dans ce secteur demandent une veille constante. Les nouvelles pratiques ne sont que partiellement documentées et sont en constante évolution.

Impacts	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté des milieux à suivre cette évolution constante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les outils, au sens large, de veille et de mesure</li> <li>• Permettre aux divers milieux de se concerter et de s'informer sur l'actualité en matière de numérique</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact sur le comportement des spectateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir un portrait exhaustif des diverses manifestations en arts vivants et des nouvelles pratiques des spectateurs</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éclatement des clientèles en niches variées et de plus en plus pointues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les lieux de diffusion et leur programmation et permettre de les éclater en fonction des attentes des publics et à travers divers partenariats</li> </ul>
<p><b>Recommandations :</b></p> <p><b>9.</b> Doter l'OCCQ de moyens financiers et d'outils de mesure mieux adaptés aux mutations de toute la chaîne du spectacle</p> <p><b>10.</b> Encourager la mutualisation des outils et des approches</p> <p><b>11.</b> Inciter la convergence entre événements qui permettent aux divers milieux de mieux comprendre leurs réalités respectives et partagées</p>	
<p><b>MULTIPLICITE DE L'OFFRE ET DES LIEUX DE DIFFUSION</b></p> <p>Le soutien à la formation artistique et à la création des 25 dernières années ont favorisé une multiplication des propositions artistiques. Les politiques doivent désormais encourager de façon appuyée le développement de la fréquentation.</p>	
<p style="text-align: center;"><b>Impacts</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Enjeux</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défis de programmation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rejoindre les clientèles de plus en plus nichées</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact du numérique sur la création et la production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter des lieux permettant l'accueil d'un maximum de ces créations partout sur le territoire</li> <li>• Mieux anticiper la relation entre création et diffusion et la place du citoyen dans les processus</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comportements des spectateurs</li> </ul>	
<p><b>Recommandations :</b></p> <p><b>12.</b> La mise à niveau technologique amorcée par le gouvernement doit se poursuivre, permettant l'accueil de formes diverses sur tout le territoire et une relation bidirectionnelle entre centres urbains et régions</p> <p><b>13.</b> Créer un fond d'appariement dédié à la prise de risque en diffusion</p>	
<p><b>CONCURRENCE, COMPLEMENTARITE ET RESEAUTAGE</b></p> <p>L'historique de la diffusion au Québec démontre bien l'essentiel rôle du réseautage dans la capacité de faire tourner des propositions artistiques et, de plus en plus, dans l'incitation à une concertation menant à une meilleure compréhension des réalités de chaque maillon de la chaîne du spectacle. RIDEAU et ses réseaux membres ont joué un rôle majeur à ce titre dans les dernières années.</p>	
<p style="text-align: center;"><b>Impacts</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Enjeux</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplication des lieux et des formes de diffusion :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ difficulté à rentabiliser les programmations</li> <li>○ difficulté à rejoindre les publics</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outiller les réseaux pour favoriser une meilleure concertation et leur rôle clé dans l'écologie de la diffusion sur le territoire</li> <li>• Favoriser les échanges et la mutualisation des données entre associations du milieu.</li> </ul>

<p><b>Recommandations :</b></p> <p><b>14.</b> Reconnaître le rôle essentiel du réseautage dans l’organisation de la diffusion de la culture sur le territoire du Québec</p> <p><b>15.</b> Documenter davantage le rôle des regroupements et favoriser un soutien adéquat à l’accomplissement de leurs mandats en tenant compte de la diversité de leurs réalités.</p>	
<p><b>PROFESSIONNALISATION</b></p> <p>En matière de diffusion, la professionnalisation passe à la fois par de la formation initiale et continue, mais aussi par la capacité à suivre l’actualité de la création. Elle participe ultimement à garantir une équité de l’offre sur le territoire.</p>	
<b>Impacts</b>	<b>Enjeux</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La professionnalisation en diffusion a un impact direct sur le citoyen. Une meilleure approche des diverses disciplines favorise des programmations mieux équilibrées, des actions en médiation et conséquemment une diversité d’offre sur le territoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer d’encourager une culture de professionnalisation chez les travailleurs culturels</li> <li>• Favoriser une mobilité qui permette aux diffuseurs de rester en contact avec l’actualité de la création</li> <li>• Actualiser la connaissance des besoins en matière de formation</li> </ul>
<p><b>Recommandations :</b></p> <p><b>16.</b> Que la politique renouvelée intègre davantage de considération pour la professionnalisation des travailleurs culturels</p> <p><b>17.</b> Que le MCC en collaboration avec Emploi-Québec augmente sa participation à Compétence culture afin que l’organisme puisse notamment soutenir la professionnalisation de travailleurs culturels de tous les milieux.</p>	
<p><b>PROMOTION ET MISE EN MARCHÉ DANS L’ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE ET FACE À L’ÉVOLUTION DES MÉDIAS</b></p> <p>Autres points de jonction entre le numérique et la diffusion des arts vivants, les outils de promotion et de mise en marché.</p>	
<b>Impacts</b>	<b>Enjeux</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mutation et évolution constante dans la façon de rejoindre les publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité d’avoir des ressources humaines dédiées et en formation continue</li> <li>• Nécessité d’avoir des ressources techniques et technologiques constamment actualisées</li> <li>• Nécessité de mutualisation des moyens. En ce sens, la Fabrique culturelle est une formidable initiative qui pourrait être mise à profit de façon beaucoup plus efficiente.</li> </ul>

<p><b>Recommandations :</b></p> <p><b>18.</b> Favoriser la mutualisation des données, des plateformes et des outils (tels que le décrit brillamment Josée Plamondon dans son <a href="#">mémoire du 8 mai 2016</a>)</p> <p><b>19.</b> Mieux soutenir et mettre à profit la <i>Fabrique culturelle</i><sup>5</sup> de façon plus efficiente et en favoriser l'évolution par l'apport de toutes les régions du Québec.</p>	
<p><b>ACCESSIBILITE FINANCIERE ET INTELLECTUELLE</b></p> <p>Dans les considérations de notre organisme, nous avons toujours maintenu l'idée que la diffusion est un service essentiel au citoyen en matière de culture. Une politique renouvelée doit faire en sorte de favoriser l'accessibilité du citoyen à des propositions diversifiées en favorisant un meilleur soutien à la diffusion des œuvres. De plus, la société doit favoriser un meilleur accès sur le plan intellectuel en soutenant l'éducation, la fréquentation et la médiation culturelles dès le plus jeune âge.</p>	
Impacts	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de citoyens continuent de ne pas se sentir à l'aise à fréquenter les arts professionnels.</li> <li>• Il n'y a pas d'impact démontré sur le fait que l'accompagnement de la pratique en amateur favorise la fréquentation des arts professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'approche et l'appréciation des œuvres</li> <li>• Favoriser la formation des maîtres en ce sens pour en faire de meilleurs passeurs</li> <li>• Valoriser la fréquentation des arts professionnels dans des lieux professionnels non pas comme une chasse-gardée, mais comme service au citoyen et contribution à l'évolution de sa citoyenneté culturelle</li> </ul>
<p><b>Recommandations :</b></p> <p><b>20.</b> Faire en sorte qu'existent des ponts entre la culture et l'éducation supérieure afin de former des passeurs investis en matière de culture et de fréquentation des arts.</p>	

## PRINCIPES FONDATEURS D'UNE POLITIQUE RENOUVELÉE : LE RÔLE DES ORGANISMES DE DIFFUSION

Parmi les principes énoncés dans le document de consultation du Ministère, nous nous sommes attardés à ceux qui concernent de plus près la diffusion des arts vivants, soit :

- **L'engagement renouvelé de l'État**

- **L'accès, la participation et la contribution de tous à la culture**
- **La protection de la liberté d'expression et de la liberté artistique**
- **La reconnaissance de la diversité**
- **La recherche d'équité**

À ces principes, RIDEAU recommande l'ajout du principe suivant: **La reconnaissance et l'encouragement de la pratique professionnelle**

<sup>5</sup> À noter : la *Fabrique culturelle* a été un formidable partenaire dans la réussite du programme des [Entrées en scène](#), porté en partenariat par Loto-Québec et par RIDEAU.

RIDEAU et ses membres sont autant de levier pour appuyer, véhiculer et promouvoir ces principes.

### **L'ENGAGEMENT RENOUVELÉ DE L'ÉTAT**

Dans la perspective de développement durable énoncée par l'agenda 21 de la Culture, la diffusion des arts professionnels doit être considérée comme un service essentiel au citoyen

- Les organismes de diffusion participent largement à l'apport économique de la culture : vitalité et revitalisation
- Le réseau des membres de RIDEAU constitue une extraordinaire vitrine de la contribution de l'État à notre vitalité culturelle

### **L'ACCES, LA PARTICIPATION ET LA CONTRIBUTION DE TOUS A LA CULTURE**

Les membres de RIDEAU participent à :

- Une culture citoyenne encouragée par la pratique en amateur et la pratique de loisirs culturels dans des lieux adéquats avec un encadrement professionnel
- L'animation des lieux de diffusion qui doivent continuer d'évoluer, au même titre que les bibliothèques, vers le concept de 3<sup>e</sup> lieu. D'autant que nos parvis d'église ont, depuis la Révolution tranquille, été désertés ! Ainsi, l'expérience du spectateur ne se résume-t-elle plus à la « consommation » d'un spectacle et le diffuseur n'est plus qu'un simple vendeur de billets. Il joue un rôle social important dans son milieu.
- La relation de proximité entre le citoyen et l'une des formes fondamentales d'expression de sa culture que constituent les arts vivants

- La vitalité de la culture et le rayonnement d'artistes professionnels sur l'ensemble du territoire du Québec

Pour favoriser l'accès du citoyen, RIDEAU participe à :

- La documentation de l'offre professionnelle de toutes disciplines, notamment par la réalisation de la Bourse RIDEAU et du Répertoire du spectacle
- Favoriser la concertation de ses réseaux membres, de ses membres et entre ses membres et les différentes associations du milieu
- Mettre en place et soutenir des initiatives et des outils de développement professionnel. À cet effet, notons la création et la mise à jour de [Maître Diffuseur](#), site web unique dédié à la professionnalisation, mis en place en collaboration avec CAPACOA.

*Le concept de 3<sup>e</sup> lieu, élaboré au début des années 1980 par Ray Oldenburg, professeur émérite de sociologie urbaine à l'université de Pensacola en Floride, se distingue du premier lieu, sphère du foyer, et du deuxième lieu, domaine du travail. Il s'entend comme volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle. Il s'entend comme volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.*

- Extrait du site web de Bibliothèques de France – juillet 2010

## **LA PROTECTION DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DE LA LIBERTÉ ARTISTIQUE**

- Les organismes de diffusion participent, par définition, à l'incarnation et au rayonnement de ces grands principes
- RIDEAU participe à la professionnalisation garante de programmations diversifiées mettant en valeur ces grands principes

## **LA RECONNAISSANCE DE LA DIVERSITÉ**

- Les programmations des membres de RIDEAU favorisent l'interaction entre la société québécoise et la mise en valeur d'autres cultures à travers des spectacles provenant de la diversité ou de métissages culturels. Ces actions de programmation doivent toutefois continuer d'être encouragées sur tout le territoire à travers la professionnalisation des diffuseurs.

## **LA RECHERCHE D'ÉQUITÉ**

- L'équité passe par une offre accessible sur tout le territoire, mais aussi par l'accès des travailleurs culturels de tout le territoire à des occasions de professionnalisation

**À ces principes, RIDEAU recommande l'ajout du principe suivant:**

**La reconnaissance et l'encouragement de la pratique professionnelle**

Au même titre que pour d'autres secteurs qui forme le grand univers de la culture, la politique doit reconnaître et renforcer la pratique professionnelle. Elle ne doit pas entrer en opposition avec la pratique en amateur ou le loisir culturel. Elle constitue une expérience distincte pour le citoyen. On imagine mal qu'un édifice qui met en valeur

une architecture particulière n'ait pas fait appel à un architecte. Ou que l'on fasse apprendre sa langue à un élève en lisant un texte écrit par son voisin de classe. Ainsi en va-t-il de la pratique professionnelle des arts vivants.

De plus, d'importants investissements sont consacrés chaque année à la formation artistique dans diverses disciplines. Il importe donc que ces cohortes d'artistes puissent trouver et rencontrer ultérieurement leurs publics.

## **CONCLUSION**

- La création était au cœur de la politique culturelle de 1992. Considérant que les politiques d'un gouvernement visent à servir le citoyen en différentes matières, la politique culturelle de 2017 devrait se centrer sur une accessibilité équitable qui passe par :
  - La relation entre les œuvres et le citoyen et la diffusion de la culture
  - La valorisation de la fréquentation des arts
  - La médiation culturelle et le développement des publics pour une offre diversifiée de propositions artistiques sur tout le territoire
  - L'accompagnement de la pratique en amateur, du loisir culturel et du développement de talents artistiques en région
- Il importe de dresser rapidement un portrait de situation en diffusion et d'en faire une analyse éclairée. Les acteurs-clés du milieu— qu'ils agissent au sein des instances publiques ou du terrain —

doivent être à même d'actualiser leurs actions et interventions en cohérence avec les besoins et aspirations du citoyen et de son milieu de vie. Le renouvellement de la politique ne peut faire l'économie d'une actualisation de la Politique de la diffusion des arts de la scène dont 2016 marque les 20 ans

- Il est urgent de doter les organismes et réseaux de diffusion de ressources financières et humaines à la hauteur du rôle-clé qu'ils jouent tant auprès des citoyens que des artistes et des instances publiques. Sans oublier qu'ils participent largement à la vitalité économique, sociale et culturelle de leurs milieux.
- À l'heure où le web rejoint les populations de tout le territoire, mettant de l'avant des contenus artistiques du monde entier, les associations nationales et, dans le cas de la diffusion, les réseaux et associations nationales jouent un rôle majeur dans l'accès du citoyen à la création québécoise et canadienne dans toutes ses formes vivantes. De plus, ce réseautage s'étend à d'autres milieux, favorisant d'autant la compréhension des réalités des uns et des autres. Cette dynamique demeure essentielle dans l'écologie du milieu des arts vivants. Ainsi en va-t-il du réseau les Arts et la ville dont le mandat devrait mieux encouragé et soutenu.
- Les concepts de pratique professionnelle et amateur ne doivent pas être mises en opposition. Ces pratiques constituent des expériences distinctes pour le

citoyen. Ainsi, les membres de RIDEAU doivent-ils accompagner diverses formes de pratiques de la part de leur communauté d'une part et constituer d'autre part une offre de propositions artistiques professionnelles diversifiée et de qualité.

- La mutualisation ainsi que toutes formes de partenariats doivent être considérés comme autant de leviers de la mise en œuvre de la politique. Si elles permettent une meilleure anticipation des mutations et une concentration des efforts, elles ne doivent toutefois pas être considérées comme la panacée en matière de financement.
- Les milieux culturels doivent être outillés pour s'adapter rapidement aux mutations technologiques en cours. En diffusion, un remarquable effort a été consenti de la part du MCC pour l'acquisition et la mise à niveau d'équipements. Il est toutefois important de noter que cette intervention a, dans bien des cas, permis une simple mise à niveau d'équipements essentiels devenus complètement désuets (consoles, équipements de son et d'éclairage, écrans, etc.). Des efforts restent à faire sur le plan d'équipements de pointe tout autant que d'équipements et de formation du personnel en numérique, qu'il s'agisse de technique de scène, de bureautique ou de communication.
- Les compressions des dernières années ont placé bien des régions en situation précaire. Sur le plan de la gouvernance,



il importe de reconsidérer des administrations régionales qui sont à même de connaître les diverses réalités qui se vivent sur le territoire du Québec.

- D'autres apports bénéfiques qu'apporte la diffusion à la société mériteraient

d'être mieux démontrés. Ainsi les maillages entre milieu de la culture et milieux universitaires devraient être plus fréquents et la cohérence entre actions de divers ministères encouragée.

## ANNEXE 1

### HISTORIQUE DE RIDEAU



C'est en **1984** que RIDEAU, le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis, est fondé par une vingtaine de diffuseurs de spectacles réunis depuis **1978** sous la bannière Réseau Accès. En **1985**, l'association RIDEAU compte 31 membres. Aujourd'hui, son effectif atteint 165 membres, diffuseurs, événements et réseaux de diffusion.

En **1988**, afin de stimuler et d'encourager la mise en marché du spectacle et de consolider la position de RIDEAU sur l'échiquier du spectacle au Québec, RIDEAU crée la Bourse RIDEAU. C'est une nouvelle formule d'échanges entre producteurs et diffuseurs qui est mise à l'essai. La première Bourse regroupe 250 participants. La formule s'avèrera gagnante; la Bourse RIDEAU accueille maintenant annuellement plus de 1200 participants, professionnels des arts de la scène et partenaires d'ici et d'ailleurs.

À partir de **1998**, RIDEAU travaille à préciser les fonctions de producteur et de diffuseur, en lien avec la législation relative aux relations entre les secteurs de la création, de la production et de la diffusion. Au cours de cette même période, RIDEAU devient un acteur de premier plan sur de nombreux dossiers touchant la diffusion, et ce, non seulement au Québec, mais aussi dans la francophonie canadienne et internationale. Au début des années 2000, sa position de leader en matière de diffusion est confirmée. La Bourse RIDEAU enregistre une croissance exceptionnelle et le Catalogue du spectacle devient une publication essentielle à toute l'industrie québécoise du spectacle.

En septembre **2007**, RIDEAU organise le 1er Forum national sur la diffusion des arts de la scène, dix ans après l'adoption par le gouvernement du Québec de la [Politique de diffusion des arts de la scène, Remettre l'art au monde](#). Ce premier exercice de réflexion et d'évaluation fera la lumière sur les visions partagées par l'ensemble du milieu du spectacle afin de mieux envisager l'avenir des arts de la scène. Un des grands constats de ce forum sera la reconnaissance par tous, du rôle essentiel que joue le diffuseur dans la rencontre entre les artistes et le public d'une part, et d'autre part la reconnaissance de son rôle social, un rôle majeur dans le développement économique et urbain, ainsi que dans l'équilibre social et culturel des régions.

Le 21 septembre **2009**, RIDEAU dévoile, en présence de ses membres réunis à Montréal en assemblée générale, les résultats d'une importante étude menée sur les coûts de la diffusion des arts de la scène au Québec et l'impact économique de ce secteur d'activités. La publication de ce rapport d'étude sera déterminante pour l'avenir de RIDEAU car enfin, le milieu de la diffusion pluridisciplinaire québécois disposera de données économiques lui permettant une juste analyse de sa situation et une meilleure défense de ses intérêts.

En **2010**, le conseil d'administration de RIDEAU consulte largement ses membres et en 2011, il dépose à l'assemblée générale annuelle une planification stratégique qui précise les orientations de l'association pour les années suivantes. Les services aux membres, la valorisation de la

diffusion, la représentation, la Bourse RIDEAU et le développement professionnel deviennent les cinq mandats définissant sa mission.

Le 24 septembre **2013** se tient à Montréal le colloque RIDEAU sur la diffusion des arts de la scène sous le thème *Agir ensemble pour accroître la fréquentation*. Depuis quelques années, le monde du spectacle et les pratiques culturelles des publics connaissent des transformations importantes et rapides. Que ce soit la création, la production, la diffusion ou la médiation, tous les maillons de la chaîne des arts de la scène sont touchés. Préoccupés par cette situation, RIDEAU et ses membres invitent les représentants des différents milieux disciplinaires à engager une démarche commune touchant un sujet qui interpelle tous les acteurs des arts vivants : la diffusion. C'est dans un esprit de prise en mains des orientations de la diffusion que le colloque s'inscrit. L'importante participation et l'urgence d'agir mène par la suite à la création du [groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène](#), toujours actif aujourd'hui.

Le 23 septembre **2014**, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des membres de RIDEAU, le président-directeur général du CALQ, Stéphan La Roche, prononce une allocution au cours de laquelle il souhaite la bienvenue aux diffuseurs pluridisciplinaires désormais soutenu au fonctionnement par la société d'État. La présence des diffuseurs pluridisciplinaires aux côtés des autres joueurs de la diffusion qui sont soutenus au CALQ, comme les diffuseurs spécialisés, les organisateurs d'événements et de festivals, les organismes de création et de production en arts de la scène, les organismes de service, les associations professionnelles et les regroupements disciplinaires, offre ainsi la chance au CALQ d'élargir son action et d'intervenir à toutes les étapes de la production artistique, allant de l'inspiration créatrice à la rencontre entre l'oeuvre et le public.

*RIDEAU c'est [170 membres](#), [350 salles de spectacles et festivals](#), des [réseaux](#) sur tout le territoire, [14 000 représentations de spectacles](#) et [3,5 millions de spectateurs annuellement](#).*

## ANNEXE 2

### LISTE DES RECOMMANDATIONS

**Recommandation 1** : La politique de la diffusion aura 20 ans en 2017. Devant l'évolution, voire la révolution qui s'opère quant à la fréquentation de la culture en général et des arts de la scène en particulier, il nous apparaît essentiel que soit menée une réflexion concertée sur les enjeux et les défis de la diffusion et de la fréquentation en considérant notamment les concepts de développement des publics et de médiation culturelle.

**Recommandation 2** : La démarche de renouvellement de la Politique culturelle ne peut faire l'économie d'un examen de la politique de diffusion. Nous recommandons qu'une démarche d'actualisation de la politique de la diffusion, qui intègre des diffuseurs en fonction, soit amorcée dès la fin des consultations visant le renouvellement de la Politique culturelle.

**Recommandation 3** : Que le ministère appuie et soutienne les initiatives du milieu visant à valoriser la fréquentation des arts de la scène, toutes disciplines confondues.

**Recommandation 4** : Compte tenu de la réalité pluridisciplinaire de ses membres, RIDEAU souhaite travailler avec le Ministère, le CALQ et la SODEC à la création d'un fonds d'appariement dédié à la diffusion des arts de la scène professionnels de toutes disciplines sur l'ensemble du territoire favorisant la prise de risque et le développement.

**Recommandation 5** : Compte tenu des investissements consentis en création depuis la mise en place de la politique en 1992, il importe que la Politique renouvelée prenne en compte les enjeux de fréquentation des arts professionnels. Nous recommandons que soit mise en place une campagne de valorisation. De plus, la politique devrait induire la mise en place de mécanismes de financement impliquant d'autres ministères – notamment ceux de l'Éducation, de la Famille et de la Santé— et certaines sociétés d'État.

**Recommandation 6** : Prendre en considération les seize recommandations élaborées dans le document [Vers une politique du théâtre professionnel pour le jeune public](#) (2013).

**Recommandation 7** : Plus spécifiquement, intégrer à la Politique culturelle la notion de fréquentation assidue des arts professionnels par les jeunes du Québec, favorisant ainsi la mise en place d'une réelle concertation qui interpelle tant le ministère de l'Éducation que ceux de la Famille et de la Santé. À ce titre, la collaboration entre Muni-Spec et la Commission scolaire Pierre-Neveu devrait faire école (tel que décrit aux pages 19 à 23 des [Actes suivants](#)).

**Recommandation 8** : Favoriser la mise en place, en collaboration avec le milieu universitaire, d'une recherche sur la relation entre la santé et la fréquentation des arts.

**Recommandation 9** : Doter l'OCCQ de moyens financiers et d'outils de mesure mieux adaptés aux mutations de toute la chaîne du spectacle.

**Recommandation 10** : Encourager la mutualisation des outils et des approches.

**Recommandation 11** : Inciter la convergence entre événements qui permettent aux divers milieux de mieux comprendre leurs réalités respectives et partagées.

**Recommandation 12 :** La mise à niveau technologique amorcée par le gouvernement doit se poursuivre, permettant l'accueil de formes diverses sur tout le territoire et une relation bidirectionnelle entre centres urbains et régions.

**Recommandation 13 :** Créer un fond dédié à la prise de risque en diffusion.

**Recommandation 14 :** Reconnaître le rôle essentiel du réseautage dans l'organisation de la diffusion de la culture sur le territoire du Québec.

**Recommandation 15 :** Documenter davantage le rôle des regroupements et favoriser un soutien adéquat à l'accomplissement de leurs mandats en tenant compte de la diversité de leurs réalités.

**Recommandation 16 :** Que la politique renouvelée intègre davantage de considération pour la professionnalisation des travailleurs culturels.

**Recommandation 17 :** Que le MCC en collaboration avec Emploi-Québec augmente sa participation à Compétence culture afin que l'organisme puisse notamment soutenir la professionnalisation de travailleurs culturels de tous les milieux.

**Recommandation 18 :** Favoriser la mutualisation des données, des plateformes et des outils (tel que le décrit brillamment Josée Plamondon dans son [mémoire du 8 mai 2016](#)).

**Recommandation 19 :** Mieux soutenir et mettre à profit la *Fabrique culturelle* de façon plus efficiente et en favoriser l'évolution dans toutes les régions du Québec.

**Recommandation 20 :** Faire en sorte qu'existent des ponts entre la culture et l'éducation supérieure afin de former des passeurs investis en matière de culture et de fréquentation des arts.